



Réunion annuelle du Conseil municipal de la Ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 31 mai 2022

18 h 00

Salle du conseil

Présence :

- Aldéo Saulnier, maire**
- Achille Bastarache, maire suppléant**
- Mariette Cormier, conseillère**
- Jean-Noël LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Serge Arsenault, directeur général et greffier**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Chantal Richard, trésorière adjointe**
- Serge Richard, comptable, Bourque Richard Boutot P.C. Inc.**

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

22-74 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. États financiers 2021 - présentation

Le comptable Serge Richard de la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc. présente les états financiers pour l'année 2021.

REVENUS

Mandat d'impôts fonciers.....	2 996 660 \$
Subventions sans condition.....	76 790 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements.....	192 119 \$
Ventes de services, amendes et autres frais.....	570 827 \$
Autres transferts gouvernementaux.....	1 355 307 \$
Frais et usagers – eau et égouts.....	695 551 \$
Intérêts.....	36 676 \$
Autres.....	111 949 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles.....	<u>47 847 \$</u>
	6 083 726 \$

DÉPENSES

Services d'administration générale.....	654 053 \$
Services de protection.....	649 443 \$
Services de transport.....	1 326 013 \$
Services d'hygiène.....	173 626 \$
Services de développement économique.....	403 510 \$
Services récréatifs et culturels.....	1 614 915 \$
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées....	<u>1 157 798 \$</u>
	5 979 358 \$

Excédent pour l'année..... 104 368 \$

Le comptable Serge Richard souligne qu'en 2021 le compte Fonctionnement Général de la Ville de Bouctouche Inc. démontre un surplus de 309 587 \$ et le compte Fonctionnement Eau & Égouts démontre un surplus de 21 422 \$ (en annexe des États financiers 2021 page 17).

5. États financiers au 31 décembre 2021 – adoption

22-75 : OSCAR LEBLANC / MARIETTE CORMIER

que l'on adopte les états financiers au 31 décembre 2021 tels que présentés par la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc.

ADOPTÉE

6. Assurance collective – invalidité de longue durée

Le directeur général fait part que la municipalité n'a pas de politique sur l'assurance collective des employé(e)s municipaux et précise que présentement la Ville de Bouctouche paie 80 pour cent des primes pour les employés permanents. Le conseil adopte la résolution suivante :

22-76 : MARIETTE CORMIER / JEAN-NOËL LEBLANC

que la Ville de Bouctouche continue à payer sa part des primes d'assurance maladie et dentaire pour tous les employé(e)s permanents qui réclament des prestations d'invalidité de longue durée, et ce, pour les périodes de temps indiquées ci-dessous :

<u>Années de service de l'employé(e)</u>	<u>période de temps</u>
Moins de 2 années de service complété.....	Pas éligible
2 à 5 années de service complété.....	6 mois
5 à 10 années de service complété.....	1 an
Plus de 10 années de service complété.....	2 ans

et que lorsque la période de temps sera écoulée, l'employé(e) ne sera plus éligible à la couverture de l'assurance collective de la municipalité, et ce, jusqu'à son retour au travail à temps plein.

ADOPTÉE

7. Levée de la réunion

22-77 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de la réunion à 18h20.

ADOPTÉE